



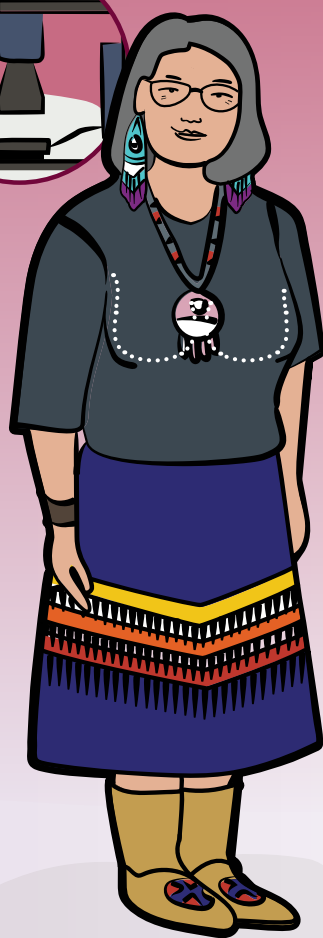
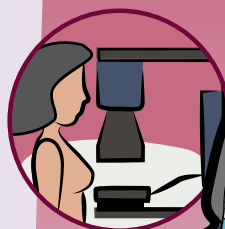
Le dépistage du cancer a pour but de vous aider à vivre longtemps

Le dépistage du cancer est effectué sur des personnes qui ne présentent aucun symptôme et se sentent généralement bien, mais qui sont à risque de développer un cancer. Un dépistage régulier est important, parce qu'il peut permettre de détecter des cancers ou des pré-cancers à un stade précoce, lorsque le traitement a de meilleures chances de fonctionner.

Trois programmes de dépistage organisé du cancer sont offerts aux personnes admissibles en Ontario.

SEIN

Mammographie



Les personnes* de 50 à 74 ans qui sont admissibles

Tous les 2 ans pour la plupart

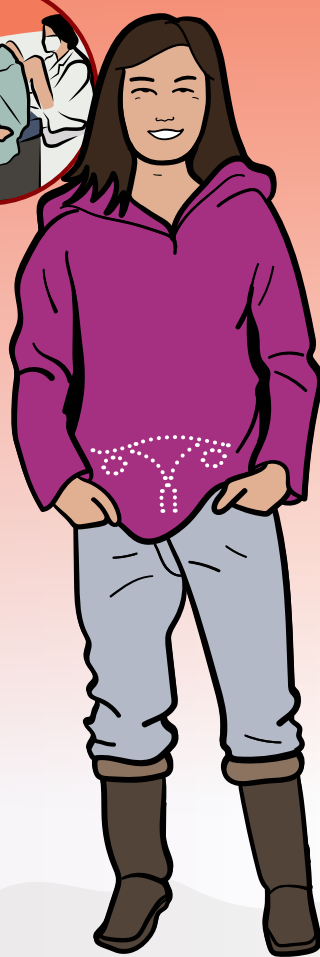
Si vous pensez présenter un risque élevé de cancer du sein et avez entre 30 et 69 ans, parlez à un médecin ou à une infirmière dans votre centre de santé.

Ils peuvent vous envoyer faire un dépistage en fonction de vos antécédents familiaux et médicaux.

*Le dépistage du cancer du sein est recommandé aux femmes, aux hommes trans et aux personnes de genre divers âgés de 50 à 74 ans qui sont admissibles au dépistage dans le cadre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS).

COL DE L'UTÉRUS

Test Pap



Les personnes[†] de 21[‡] à 70 ans qui sont admissibles

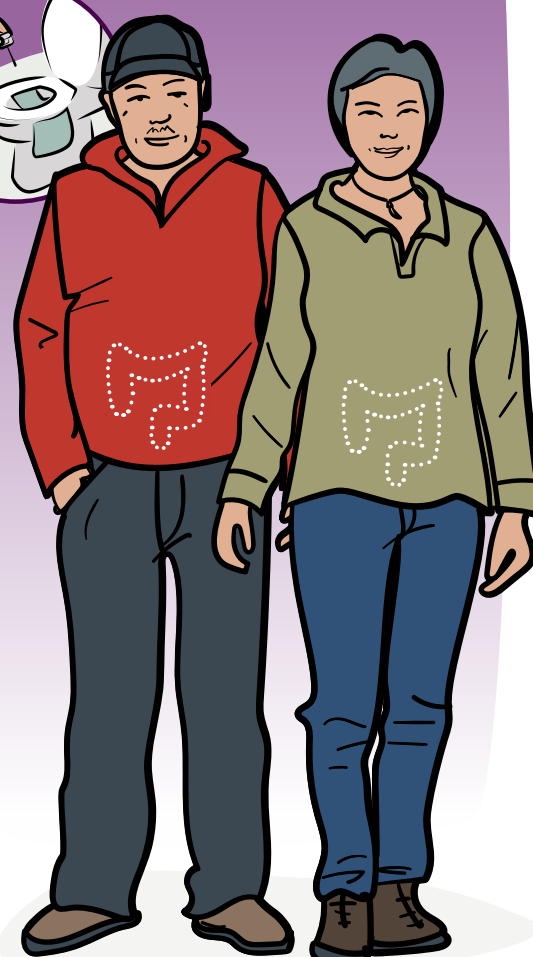
Tous les 3 ans pour la plupart

†Le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé pour les personnes ayant un col de l'utérus (y compris les femmes, les hommes trans et les personnes de genre divers) qui ont déjà eu des contacts sexuels de quelque nature que ce soit avec une autre personne.

‡Si vous avez moins de 25 ans, demandez à votre fournisseur de soins primaires si vous devez attendre l'âge de 25 ans pour passer le dépistage du col de l'utérus avec le test Pap.

CÔLON

Test immunochimique (FIT)



Les personnes de 50 à 74 ans qui sont admissibles

Si vous avez un parent, un frère, une sœur ou un enfant qui a reçu un diagnostic de cancer colorectal, veuillez contacter votre fournisseur de soins primaires pour savoir si vous pouvez bénéficier d'un dépistage précoce.

Tous les 2 ans pour la plupart

Le test peut être effectué à domicile.

Les tests de dépistage sont gratuits pour les personnes admissibles en Ontario. Assurez-vous que votre carte de l'Assurance-santé de l'Ontario est valide.

Vous pourriez recevoir une lettre de Santé Ontario (Action Cancer Ontario) vous demandant de passer un test de dépistage du cancer. Ces lettres font partie des programmes de dépistage du cancer de l'Ontario.

Veillez contacter votre fournisseur de soins primaires pour en savoir plus sur vos possibilités de dépistage. Si vous n'avez pas de fournisseur de soins primaires, visitez le site :
iphcc.ca/home/iphcc_members/ (en anglais seulement)
et afhto.ca/find-team-near-you (en anglais seulement)

Pour plus d'informations sur le dépistage du cancer, visitez le site :
cancercareontario.ca/fr/passertest

Vous avez besoin de ces informations dans un format accessible?
1-877-280-8538, TTY 1-800-855-0511, info@ontariohealth.ca



Santé Ontario
Action Cancer Ontario